

# Atelier Pêche et Nature de Blois (APN)



**Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique du Loir et Cher.**



**Contacts:**

**Louis Bourgoïn 06 08 24 74 47  
Jean Claude Tevenot: 06.08.58.8597**

# Autorisation parentale

Je soussigné(e) :.....

Père, Mère ou Tuteur légal

Autorise mon enfant .....

- A participer aux activités du mercredi et du séjour organisés par la Fédération de Pêche du Loir et Cher
- Autorise les responsables de l'activité à faire pratiquer sur mon enfant tous les soins ou interventions chirurgicales nécessaires par un médecin qualifié tout en étant prévenu(e) dans la mesure du possible au numéro de téléphone suivant :
- Laisse les responsables de l'activité libres de choisir le chirurgien ou l'hôpital.

J'atteste que mon enfant est couvert par ma responsabilité civile.

Fait à :.....

Signature des parents :

# Description et origine du club

## Origine du club :

L'AAPPMA de Blois, sensibilise et forme des jeunes pêcheurs depuis environ 40 ans. En cette année 2018, l'AAPPMA et la Fédération de Pêche ont décidé d'animer en commun l'APN de Blois. Une première période expérimental a été mise en place pour la saison printanière 2018 (de Mars à Juin). Pour la saison 2023/2024, il a été décidé de poursuivre sur une année complète de septembre à juin, ainsi nous continuons à promouvoir le loisir pêche auprès de l'APN et des jeunes Blaisois.

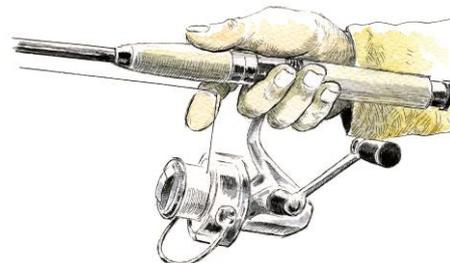
L'APPMA de Blois, la Fédération de Pêche du Loir-et-Cher ainsi que les différents partenaires de cette opération ont décidé de mettre en place un programme d'activité sur **la saison 2023/2024**.

Cette année le club sera principalement encadré par Mr Jean Claude Tevenot, (Président de l'AAPPMA de Blois), Mr kazmierczak Adrien, Mr Bruère Patrick et par Mr Louis Bourgoin agent de développement au sein de la Fédération de Pêche et moniteur guide de pêche diplômé d'état.

Les portes du Club seront donc à nouveau ouvertes afin que **15 jeunes provenant de Blois et alentours, âgés de 8 à 17 ans**, puissent bénéficier des nombreuses activités prévues cette année.

L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception complète du dossier.

**Pour que le jeune d'aujourd'hui devienne le pêcheur de demain »**



## Objectifs du club :

1. Créer, développer et animer un club axé sur la pêche et son milieu environnant.
2. Valoriser le loisir pêche auprès d'un public jeune et les impliquer dans un rôle associatif.
3. Apporter de nouveaux horizons au jeune pêcheur (techniques et lieux de pêche).
4. Comprendre le fonctionnement des cours d'eau et la gestion des milieux aquatiques.

## Rencontre parents enfants :

Pour une meilleure connaissance du club, des activités et des animateurs, nous vous proposons différentes rencontres au cours de l'année : une réunion d'information individuelle prévue le **13/09 2023 (jour de la première journée du club)** ainsi qu'une journée parents, enfants, et animateurs autour de l'activité pêche prévue **courant juin 2023 (concours de pêche au plan d'eau de la Pinçonnière)**.

La cotisation annuelle est de 40 euros, dans le cas où le jeune possède une carte achetée sur l'AAPPMA de Blois, l'association rembourse 20€, donc l'adhésion pour l'année sera de 20€. Merci de retourner avec le dossier un chèque de 20€ pour les jeunes affiliés à l'AAPPMA de Blois et 40 € pour les autres à l'ordre de l'AAPPMA de Blois.

## Règlement intérieur

Ce règlement intérieur est destiné aux jeunes et à leurs parents, afin que chacun puisse prendre connaissance des principales règles qui permettront à tous de passer d'agréables moments au sein du club.

### *Respect du groupe*

Afin de préserver une bonne ambiance au sein du groupe, nous demandons à chacun d'être attentif et de respecter les consignes suivantes :

- Chacun est tenu de respecter chaque membre du groupe et de faire appel aux adultes en cas de conflit.
- La consommation d'alcool et de cigarettes est interdite.
- L'utilisation des téléphones portables sera réglementée.
- Toute détérioration volontaire et tout vol seront sanctionnés.
- Le respect du matériel mis à disposition par la Fédération de pêche
- La ponctualité de tous est nécessaire au bon déroulement des activités.

**En cas d'absence ou retard, vous pouvez contacter le plus tôt possible Louis Bourgoïn au 06.08.24.74.47**

- Pour la sécurité des jeunes, il **est impératif que chaque jeune soit en possession d'un brevet de 50 mètres de natation.**  
Ainsi que la photocopie de la carte de pêche de l'année en cours.

Tout jeune ne respectant pas ces engagements pourra faire l'objet d'une exclusion du club.

Pour le séjour, les frais engagés pour son retour seront à la charge des parents du jeune concernés.

**Conditions d'accès :**

- Etre âgé de 8 à 17 ans.
- Savoir impérativement nager (Brevet de natation, 50 mètres nage libre obligatoire).
- Avoir la carte de pêche de l'année en cours.
- Signer une décharge permettant à la Fédération d'utiliser les photos et vidéos prises lors des animations, pour illustrer leurs activités dans différents supports de communication.
- Remplir le dossier d'inscription.
- Signaler toutes formes d'allergies (piqûres d'insectes, médicaments, aliments...).
- Remplir la fiche sanitaire de liaison
- Fournir la copie du carnet de vaccination (à jour).
- Fournir l'attestation d'assurance scolaire **incluant les activités extra-scolaire**.

Récapitulatif du dossier de votre enfant						
		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <b>APN DE BLOIS 2023-2024</b> </div>		Vérification familles	Vérification Secretariat	Vérification animateur
Nom :	Prénom :	Fiche sanitaire				
		Copie des vaccins				
		Autorisation de photographie				
		Fiche d'inscription				
		Carte de pêche				
		Brevet de natation				
		Attestation d'assurance				
		Autorisation de transport				
		Recommandations particulière :				
<b>Etat du dossier</b> <i>(A remplir par l'organisateur)</i>		Complet		Incomplet		
Règlement :		Chèque :		Espèce :	Autres :	
Besoin d'une facture <i>(Merci de nous communiquer l'adresse d'envoi de la facture)</i>		Oui		Bon Caf	Oui	
		Non			Non	

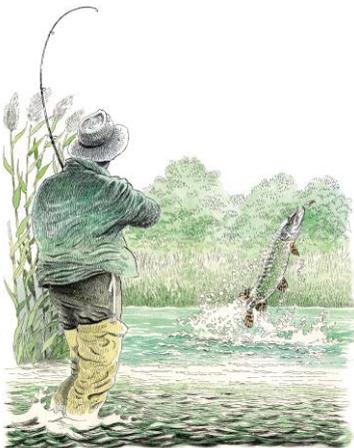
Signatures des parents et du participant :

## Autorisation de transport

Je soussigné.....agissant en qualité de.....autorise les personnes encadrant l'école de pêche à véhiculer mon enfant depuis le départ des activités jusqu'aux divers lieux de pêche et retour.

Le transport se fera dans les véhicules particuliers des personnes bénévoles encadrant l'atelier pêche et nature et parfois par minibus.

Fait à ..... Le .....



Signatures des parents

Signature du participant

# Autorisation d'utilisation d'image

## Sujets mineurs

Modèle	Photographe
NOM .....	NOM .....
PRENOM .....	PRENOM .....
Date de naissance : .....	DOMICILE.....
DOMICILE.....	.....
.....	Mail : .....
Mail : .....	.....
.....	Téléphone .....
Téléphone .....	Site Internet : .....
<b>1er Représentant légal :</b> .....	
.....	
Adresse : .....	
.....	
Qualité (père/mère/tuteur) .....	
Tel : .....	
Mail : .....	
<b>2ème représentant légal :</b> .....	
.....	
Adresse : .....	
.....	
Qualité (père/mère/tuteur) .....	
Tel : .....	
Mail : .....	

Le Photographe a réalisé une ou plusieurs photographies sur lesquelles apparaît le modèle. Ces images ont été réalisées en date du ..... à .....  
..... (lieu des prises de vues).

### MODES DE DIFFUSION

Le modèle (qui atteste ne pas être lié avec un tiers par un contrat d'exclusivité sur son image) autorise expressément le Photographe à faire usage des photographies visées ci-dessus pour tous les usages ci-dessous. En cas de désaccord pour l'une des utilisations, le modèle raye la mention concernée. Il est informé de ce qu'en ne refusant aucune autorisation, sa photographie pourra être utilisée sur tous les supports indiqués ci-dessous.

<input type="checkbox"/> Presse	<input type="checkbox"/> Publications électroniques	<input type="checkbox"/> Projection publique
<input type="checkbox"/> Livre	<input type="checkbox"/> Objets de décoration	<input type="checkbox"/> Publicité
<input type="checkbox"/> Exposition	<input type="checkbox"/> Carte postale	<input type="checkbox"/> Autre : .....

Les photographies pourront être exploitées directement par le Photographe ou cédées à des tiers, sous toutes les formes autorisées ci-dessus.

### DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est accordée pour une durée de ..... ans à compter de sa signature.

### ENGAGEMENT DU PHOTOGRAPHE

Le Photographe s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du modèle, ni d'utiliser les photographies objets de la présente autorisation sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable. Il tiendra à disposition du modèle un justificatif de chaque parution, disponible sur simple demande, et encouragera ses partenaires à faire de même en mettant personnellement tout en œuvre pour atteindre cet objectif.

# Le séjour

Date : 2023

Lieu : Trehet

Thèmes : Multi pêche (coup, carnassiers, truites et pêche de nuit à la carpe)

Hébergement : sous tente

Trousseau :

- Nécessaire de toilette
- Duvet + tapis de sol
- Affaire de rechange pour 1 semaine
- Une paire de claquettes ou de chaussons
- Maillot de bain
- Produit solaire
- Casquette
- Appareil photo
- Affaires pour la pêche (vêtements imperméables)



Le tarif du séjour, les heures de départ et d'arrivée vous seront communiquées ultérieurement.

# Fiche signalétique

NOM .....

Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse .....

.....

.....

N° de téléphone (domicile) .....

N° téléphone (bureau).....

N° portable.....

Mail :.....

N° de sécurité sociale.....

Nom de la mutuelle .....

N° de la mutuelle .....

« Ce document devra être impérativement présenté aux responsables du club le plus rapidement possible, les renseignements fournis nous permettront de réagir au plus vite et efficacement en cas de problème. »